



VILLE DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 09 avril 2026

Délibération n° DEL 2026 0038

L'an deux mille vingt six, le neuf avril à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
jeudi 02 avril 2026

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Brigitte FROMAGET, Monsieur Jacky ROME, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Joris RIVORY, Madame Colette CHASSAGNE, Monsieur Roland LONJON, Madame Valérie BELLUT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Stéphane LAC, Madame Corinne BERNARD, Madame Séverine BONCOMPAIN, Monsieur Samir BOUSSIKLI, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Chloé BOURDELAIN, Monsieur Cédric DINIS, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Monsieur Enzo CHARITAT, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Abdelhak AGHZAF, Madame Saloua EL AAZZOZI, Madame Chloe ALIBERT, Madame Nazih BOUACHMIR

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
13/04/2026

Ont donné procuration :

Monsieur François CHATAING à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent JOHANNY à Madame Chloe ALIBERT, Monsieur Fabien SURREL à Madame Saloua EL AAZZOZI

Secrétaire de séance : Joris RIVORY

La séance a été levée à : 20H

Rédacteur : Delphine DUNIS Affaires Scolaires

Objet :	Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles : désignation des représentants du Conseil Municipal
----------------	--

Rapporteur : Michel CHAPUIS

La Caisse des écoles a pour mission de favoriser le fonctionnement et l'équipement des écoles publiques.

Elle réunit des représentants de la mairie et les directions d'écoles publiques pour veiller à la bonne gestion des crédits alloués.

Elle constitue un cadre partenarial favorisant des échanges réguliers entre la commune et les directions d'écoles.

Délibération n° DEL_2026_0038 du jeudi 09 avril 2026

Selon l'article R212-26 du Code de l'Éducation, le Comité de Gestion de la Caisse des Écoles comprend notamment :

- le Maire, Président,
- deux Conseillers Municipaux désignés par le Conseil Municipal. Ce dernier peut, par délibération motivée, porter le nombre de ses représentants à un chiffre plus élevé, sans toutefois excéder le tiers des membres de l'assemblée municipale.

Le Conseil Municipal :

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉCIDE de porter à 8 le nombre de Conseillers Municipaux désignés par le Conseil Municipal au Comité de Gestion de la Caisse des Écoles dont :
 - 6 membres pour la liste "Bon cap, énergies nouvelles",
 - 1 membre pour la liste "Le Puy en commun",
 - 1 membre pour la liste "Le Puy-en-Velay populaire",
- DÉSIGNE comme représentants du Conseil Municipal au Comité de Gestion de la Caisse des Écoles :
 - Madame Corinne BERNARD,
 - Madame Mathilde BOURGIN,
 - Madame Sandrine GOUDARD-COL,
 - Madame Marlène LASHERME,
 - Monsieur Xavier RIFFARD,
 - Madame Emmanuelle VIALANEIX,
 - Monsieur Abdelhak AGHZAF,
 - Madame Naziha BOUACHMIR.

VOTE : UNANIMITÉ
Pas de participation au vote : 1
Naziha BOUACHMIR

Signé le 9 avril 2026,
Le Secrétaire de séance,
RIVORY Joris,
Adjoint au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le jeudi 09 avril
2026